



VRAIE PHOTO
D'IDENTITÉ
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

CONCOURS D'ENTREE EN 1^{re} ANNÉE DESIGN

DATE DU CONCOURS D'ENTRÉE : 1^{er} SEPTEMBRE 2020
DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 20 AOÛT 2020

IDENTITÉ DU/DE LA CANDIDAT.E

NOM : PRÉNOM :

NOM DE NAISSANCE : SEXE : FÉM. MASC. JE M'IDENTIFIE COMME

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

DÉPARTEMENT DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DE L'ÉLÈVE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

Attention : vous devrez être joignable par téléphone dès le soir du concours.

EMAIL :

BACCALAUREAT

SÉRIE :

ANNÉE D'OBTENTION :

DÉPARTEMENT D'OBTENTION :

ÉTUDES ANTÉRIEURES

DERNIER.S DIPLÔME.S OBTENU.S ou ANNÉE.S D'ÉTUDE EFFECTUÉE.S

ANNÉE D'OBTENTION	DÉPARTEMENT D'OBTENTION	INTITULÉ DU DIPLÔME	OPTION	NIVEAU D'ÉTUDE (bac, bac +1, etc.)

Date :
Signature



CONDITIONS REQUISES POUR ACCÉDER AU CONCOURS

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- être titulaire du TCF (Test de connaissance du français) ou DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum**, pour les candidat.e.s étranger.ère.s non francophones.

Les candidat.e.s qui se sont présenté.e.s au concours d'avril TALM-LE MANS EN DESIGN et qui n'ont pas été reçu.e.s ne sont pas autorisé.e.s à présenter le concours de septembre.

CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF DE CANDIDATURE

- La première page de ce dossier d'inscription complétée, datée et signée ;
- un chèque de 50 € libellé à l'ordre de DDFIP correspondant aux droits d'examen. Celui-ci est définitivement acquis pour la constitution du dossier ;
- pour les candidat.e.s étranger.ère.s non francophones, la copie du TCF (Test de connaissance du français) ou DELF (Diplôme d'études en langue française) niveau B2 minimum délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques www.ciep.fr).

À envoyer par courrier postal au plus tard le 20 août 2020 à :

ESAD TALM – Concours Design
28 avenue Rostov sur le Don
72000 LE MANS

CONSTITUTION DU DOSSIER PERSONNEL DE CANDIDATURE

Le dossier personnel doit être constitué de 3 documents pdf :

1 - Une lettre de motivation : cette lettre d'une page maximum retracera le parcours d'études du.de la candidat.e depuis la première et ses expériences ainsi que ses motivations pour entrer dans une école supérieure d'art et de design.

2 - Les copies des diplômes et des relevés de notes du baccalauréat (traduction assermentée pour les candidat.e.s ayant un diplôme étranger équivalent au baccalauréat).

3 - Un Portfolio ou dossier artistique doit comprendre 15 pages maximum présentant :

- des photographies (vue générale et détails si nécessaire) de vos différents travaux (dessin, page de carnet de croquis, page de carnet d'écriture, peinture, sculpture, collage, maquette, photographie, etc.) ;

Il pourra aussi inclure :

- des liens vers des fichiers sonores (Youtube, Vimeo, etc.) d'une durée de 3 minutes maximum ;
- et (ou) des liens vers des vidéos (Youtube, Vimeo, etc.) d'une durée de 3 minutes maximum ;
- etc.

Le *Portfolio* sera accompagné de textes argumentatifs sur les travaux présentés.

Ces 3 documents seront à transmettre en un seul courriel au plus tard le 20 août à 23h59 à : diane.debuisser@talm.fr

RENSEIGNEMENTS

- Courriel : diane.debuisser@talm.fr
- Téléphone : 02 72 16 48 78 du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00

Attention : l'école est fermée du 24 juillet au 24 août 2020.
Aucune demande ne sera traitée – ni par téléphone ni par courriel – durant cette période.